



Observatoire 2015 des Universités et des Écoles







Sommaire

<i>Édito</i>	4
<i>Avant-propos</i>	5
1. Objectif	6
2. Méthodologie	6
3. Points clés	7
4. Universités	8
4.1 Recettes	9
4.2 Dépenses	10
4.3 Patrimoine	13
4.4 Structure financière	14
5. Écoles et Instituts	16
5.1 Recettes	17
5.2 Dépenses	18
5.3 Patrimoine	21
5.4 Structure financière	22
6. KPMG et l'Enseignement supérieur et la Recherche	24
7. KPMG en un regard	26



Édito

KPMG a le plaisir de vous présenter les résultats de la 4^{ème} édition de notre *Observatoire des Universités et des Écoles*.

À travers cette publication, le cabinet souhaite partager avec la gouvernance des établissements, les organismes de tutelle et toutes les parties intéressées, l'expérience acquise depuis plusieurs années auprès des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'ensemble du territoire.

Les établissements d'enseignement supérieur continuent à être confrontés à des défis permanents : maintien de l'excellence, amélioration de l'accueil des étudiants, contraintes de la ressource publique.

L'Observatoire 2015, reprenant la structure et les principaux ratios de la précédente édition, vise à s'inscrire dans la durée et à livrer, année après année, un état des lieux fidèle.

Depuis plus de six ans, KPMG associe les compétences pluridisciplinaires de ses équipes au secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour accompagner les universités et écoles dans leurs défis : optimisation des outils de pilotage et de gestion, audit du système d'information, stratégie numérique, plan stratégique, organisation, plan de transformation, certification des comptes.

Contribuer à une meilleure connaissance de l'enseignement supérieur et surtout être utile à tous ceux qui œuvrent pour sa transformation, telle est la vocation de la présente étude.

L'ensemble des Associés du réseau Enseignement supérieur et Recherche vous souhaite une excellente lecture et reste à votre disposition.

Jacky Lintignat, Directeur général, KPMG





Avant-propos

Expert des questions d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, Groupe AEF a souhaité s'associer aux travaux et réflexions menés par KPMG. Les enjeux actuels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, retranscrits dans cet Observatoire, sont des sujets que Groupe AEF accompagne depuis plus de 8 ans dans le cadre des « RUE, salon professionnel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche » : perspectives financières, enjeux immobiliers et patrimoniaux, attractivité des campus, numérique, vie étudiante, etc.

Cet Observatoire permet d'apporter un éclairage sur les données financières des établissements et ainsi de déchiffrer les politiques menées et les stratégies adoptées, dans un secteur en constante mutation.

Au-delà des préoccupations quotidiennes et individuelles des établissements, la transformation actuelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est un défi très important à relever qui va profondément transformer son paysage en France et son rayonnement à l'international et va conduire à une refonte des stratégies d'investissements et d'utilisation des ressources.

Le développement d'un enseignement supérieur et d'une recherche de haut niveau est un investissement stratégique essentiel. Il est le garant d'une intégration réussie des jeunes diplômés, et avec l'innovation, de la compétitivité de notre pays.

Danielle Deruy, Directeur général, Groupe AEF





1. Objectif

L'objectif de l'Observatoire est d'apporter des éclairages sur les données financières des établissements et d'établir des ratios permettant de faciliter la compréhension des enjeux de l'enseignement supérieur.

2. Méthodologie

L'Observatoire 2015 porte sur un échantillon de **22** établissements d'enseignement supérieur de différentes régions de France et correspondant à des disciplines diverses.

Notre échantillon se compose de :

15 UNIVERSITÉS, soit 20 % des universités adhérentes de l'AMUE

7 ÉCOLES ET INSTITUTS, 16 % des écoles et instituts adhérents de l'AMUE

Chaque année, l'*Observatoire des Universités et des Écoles* compose l'échantillon des établissements à partir de caractéristiques similaires afin que les données et ratios présentés soient comparables.

Cette étude est développée autour de quatre thèmes, sur la base de données extraites des rapports financiers des établissements relatifs à l'exercice 2014.

COMPTE
DE RÉSULTAT



1 - Recettes Budget total, composition des recettes

2 - Dépenses Dépenses totales, masse salariale, taux d'encadrement

BILAN



3 - Patrimoine Parc immobilier, vieillissement du patrimoine

4 - Structure financière Composition des fonds propres, trésorerie



Les données exploitées dans le cadre de cette étude sont les suivantes :



Dépenses moyennes par étudiant

- > Dépenses de fonctionnement
- > Dépenses de personnel y compris les charges sociales
- > Dépenses d'amortissements totales
- > Dépenses financières et exceptionnelles



Taux d'encadrement

- > Nombre d'enseignants statutaires et vacataires hors intervenants extérieurs
- > Nombre d'étudiants



Dépenses de fonctionnement par étudiant

- > Achats
- > Services extérieurs
- > Amortissements hors neutralisation



Taux d'amortissement

- > Amortissement cumulé hors dotation sur patrimoine affecté
- > Valeur brute des immobilisations hors patrimoine affecté



Masse salariale par étudiant

- > Dépenses de personnel y compris les charges sociales

3. Points clés

Cet Observatoire illustre la **relative stabilité** de certains ratios de gestion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qu'il s'agisse du **coût par étudiant** (7 k€ pour les universités et 26 k€ pour les écoles) ou du **taux d'encadrement** (5 enseignants pour 100 étudiants en universités et 12,5 enseignants pour 100 étudiants en écoles).

En revanche, les investissements représentent un montant significatif pour répondre aux exigences de mise aux normes et de développement des établissements (150 % de la capacité de financement pour les universités et 200 % pour les écoles).

Les investissements n'ont pas eu d'impact significatif sur les montants de **fonds de roulement** (61 jours pour les universités et 103 jours pour les écoles) ; à noter cependant une analyse à revoir après les prélèvements effectués par l'État en 2015 sur certains fonds de roulement.

Face aux enjeux liés au besoin croissant de ressources propres, les établissements adoptent différentes stratégies. L'augmentation des droits d'inscription, le développement des contrats de recherche ou le développement des formations continues constituent des axes de réflexion.

Enfin, pour tous ces établissements, **la gestion de la masse salariale** constitue un défi permanent.



4

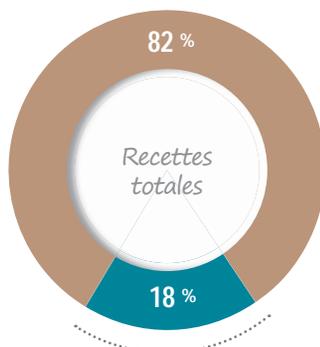
UNIVERSITÉS



4.1 RECETTES

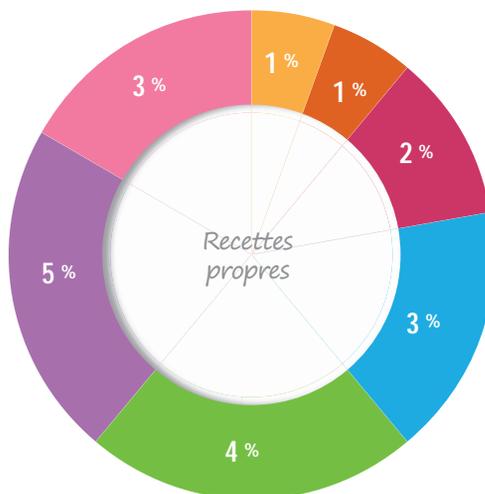
Répartition des recettes

Pas d'évolution significative sur la répartition des recettes sur les trois derniers exercices.



- Dotation de l'État
- Recherche
- Taxe d'apprentissage
- Droits d'inscription
- Formation continue
- Subventions d'exploitation
- Recettes neutralisation et reprises subventions d'investissements
- Autres recettes

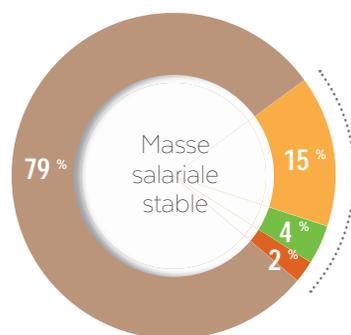
	2014	2013	2012
Dotation de l'État	82 %	83 %	82 %
Recherche	1 %	1 %	1 %
Taxe d'apprentissage	1 %	1 %	1 %
Droits d'inscription	2 %	2 %	2 %
Formation continue	3 %	2 %	n-c
Subventions d'exploitation	4 %	4 %	4 %
Recettes neutralisation et reprises subventions d'investissements	5 %	5 %	5 %
Autres recettes	3 %	3 %	5 %
	100 %	100 %	100 %



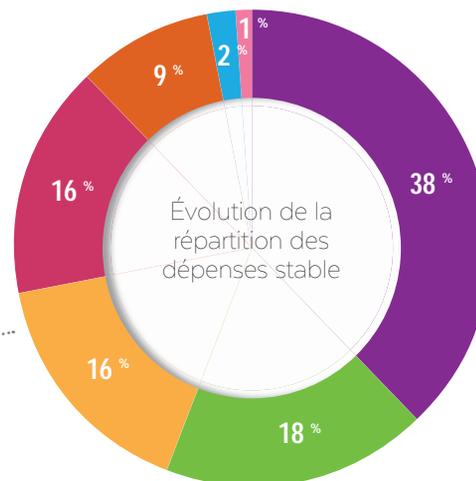
4.2 DÉPENSES

Répartition des dépenses

À noter : la stabilité de la masse salariale dans un contexte de ressources contraintes.



	2014	2013	2012
Masse salariale	79 %	79 %	78 %
Autres dépenses d'exploitation	15 %	15 %	15 %
Amortissement neutralisé	4 %	4 %	5 %
Amortissement non neutralisé	2 %	2 %	2 %
	100 %	100 %	100 %



	2014	2013	2012
Services extérieurs	38 %	38 %	34 %
Amortissement neutralisé	18 %	18 %	14 %
Autres dépenses d'exploitation	16 %	14 %	16 %
Achats	16 %	16 %	17 %
Amortissement non neutralisé	9 %	10 %	17 %
Loyers	2 %	2 %	1 %
Autres dépenses exceptionnelles	1 %	2 %	1 %
	100 %	100 %	100 %

Dépenses moyennes par étudiant

À noter : l'augmentation de la moyenne des dépenses de **1,45 %**.

Pour une université atypique, nous constatons un écart important.

	Moyennes
Tertiaires à dominante lettres	5 390
Tertiaires à dominante droit/économie	8 267
Pluridisciplinaires avec santé	9 214

Moyenne N-1	Moyenne N
7 098 €	7 201 €

Dépenses moyennes par étudiant en €



Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

Taux d'encadrement des étudiants

Le taux d'encadrement correspond au nombre d'enseignants par étudiant.

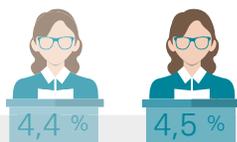
Comme chaque année, le taux d'encadrement est plus élevé dans les universités pluridisciplinaires scientifiques.

	Moyennes
 Tertiaires à dominante lettres	3,7 %
 Tertiaires à dominante droit/économie	4,1 %
 Pluridisciplinaires avec santé	5,8 %

Taux d'encadrement moyen



Moyenne N-1 Moyenne N



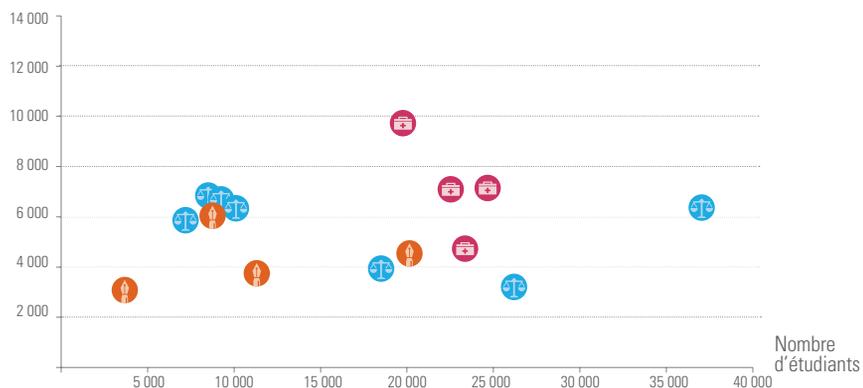
Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

Masse salariale

La moyenne augmente de **2,3 %** malgré les efforts d'encadrement généralement mis en place. Une université se détache fortement.

	Moyennes
 Tertiaires à dominante lettres	4 333
 Tertiaires à dominante droit/économie	5 608
 Pluridisciplinaires avec santé	7 158

Masse salariale par étudiant en €



Moyenne N-1

Moyenne N



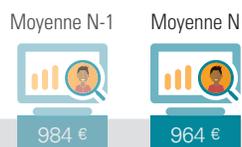
Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

Dépenses de fonctionnement par étudiant

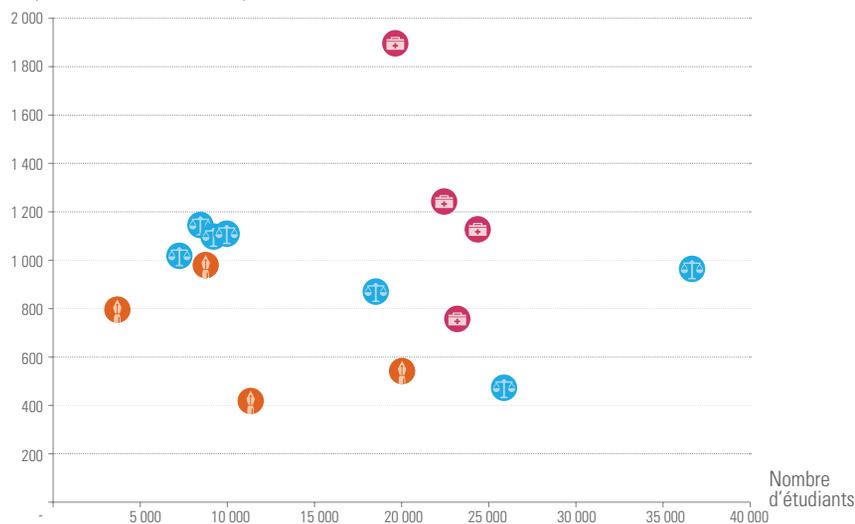
Ce ratio mesure le niveau de dépenses par étudiant hors masse salariale et investissements.

La moyenne est à la baisse et relate les efforts pour réduire les frais de fonctionnement.

	Moyennes
 Tertiaires à dominante lettres	687
 Tertiaires à dominante droit/économie	953
 Pluridisciplinaires avec santé	1 259



Dépenses de fonctionnement par étudiant en €

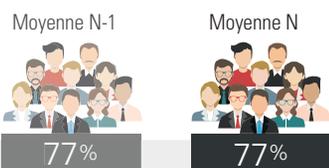


Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

Évolution du poids de la masse salariale (y compris charges sociales) sur les recettes totales

Ce graphique permet d'analyser les évolutions comparées masse salariale (charges sociales comprises) et recettes totales.

N-1	N	
		Tertiaires à dominante lettres
		Tertiaires à dominante droit/économie
		Pluridisciplinaires avec santé



Masse salariale / Recettes totales



Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

4.3 PATRIMOINE

Taux d'amortissement

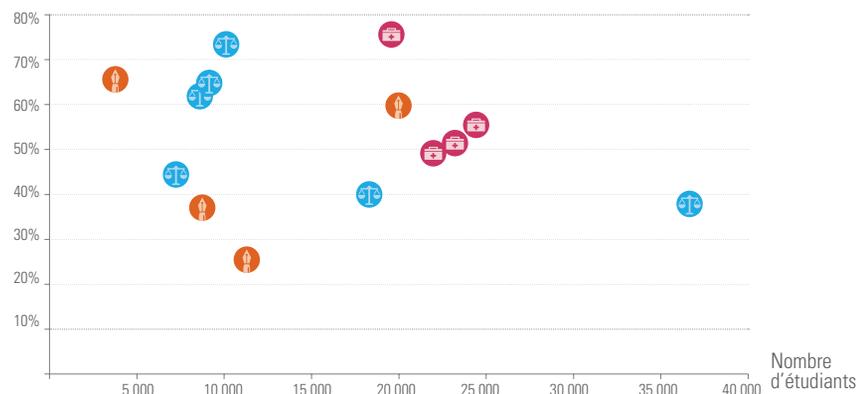
Ce taux d'amortissement est déterminé en prenant en considération l'amortissement cumulé des biens, hors amortissement neutralisés, par rapport à leur valeur d'acquisition.

Ce taux mesure l'ancienneté des biens mobiliers, hors amortissement du patrimoine affecté par l'État.

La baisse de ce taux est liée aux montants d'investissements significatifs réalisés par les universités à l'exception de quelques universités de lettres.

	Moyennes
 Tertiaires à dominante lettres	47 %
 Tertiaires à dominante droit/économie	53 %
 Pluridisciplinaires avec santé	57 %

Taux d'amortissement moyen



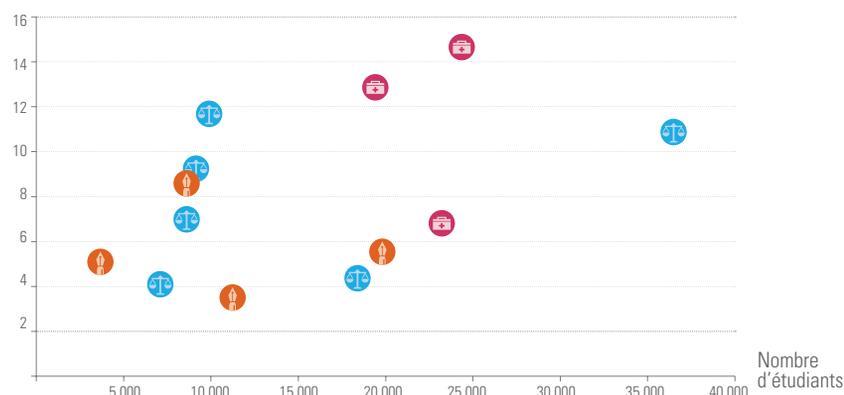
Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

Superficie par étudiant

La superficie par étudiant n'a pas évolué entre les deux années observées.

	Moyennes
 Tertiaires à dominante lettres	6
 Tertiaires à dominante droit/économie	8
 Pluridisciplinaires avec santé	12

m² par étudiant



Notes de lecture :
 - les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.
 - une université est exclue car patrimoine affecté non intégré dans les comptes au 31 décembre 2014



Financement des investissements de l'année par établissement

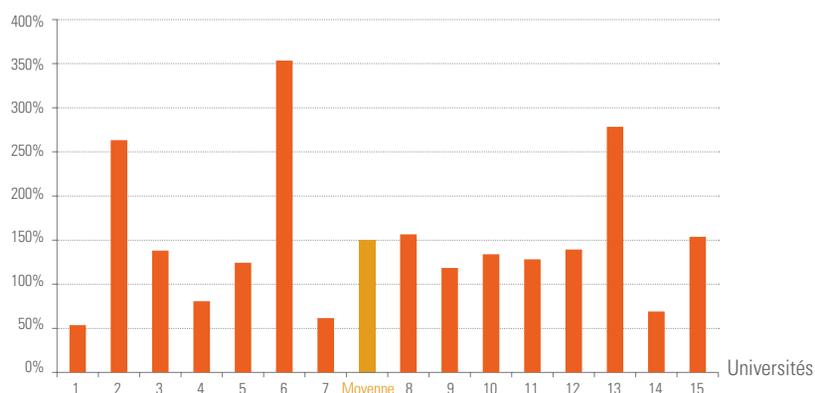
Ce ratio est déterminé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Investissements réalisés}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$$

Globalement, les universités ont réalisé des investissements significatifs supérieurs à la capacité d'autofinancement en prélevant donc sur le fonds de roulement.



Investissement de l'année / Capacité d'autofinancement

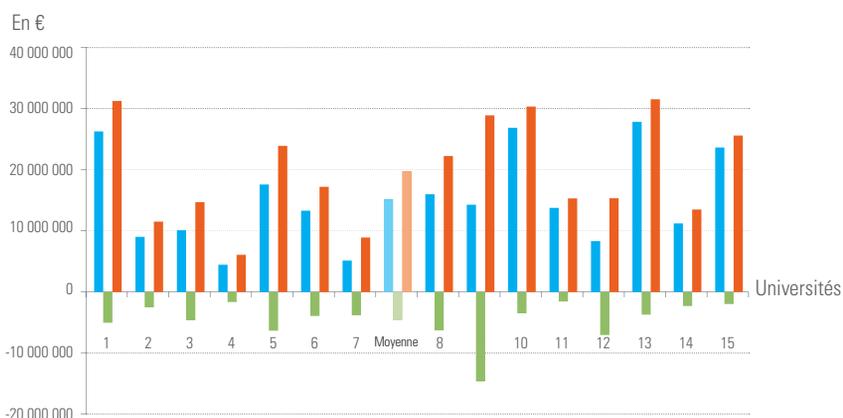


4.4 STRUCTURE

Analyse de la trésorerie

Les fonds de roulement constitués par les universités assurent à ces institutions des réserves de trésorerie permettant le financement d'investissements futurs.

- Fonds de roulement (FDR)
- Besoin en fonds de roulement (BFR)
- Trésorerie





Évolution du FDR en jours de dépenses

Le ratio se calcule de la manière suivante :

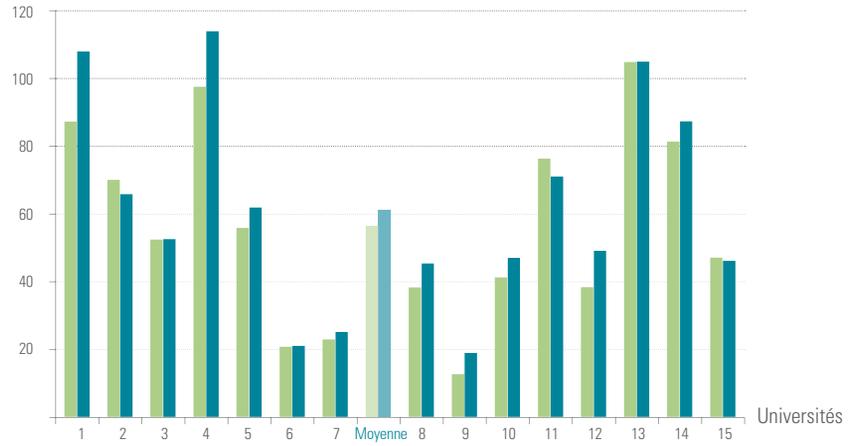
$$\frac{\text{Fonds de roulement}}{\text{Dépenses de fonctionnement}} \times 365$$

Moyenne N-1

Moyenne N



Nombre de jours





5

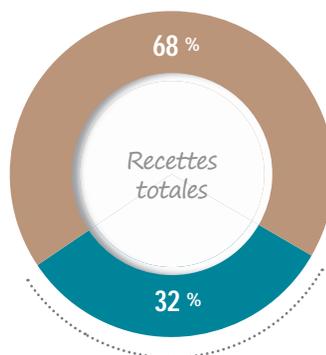
ÉCOLES ET INSTITUTS



5.1 RECETTES

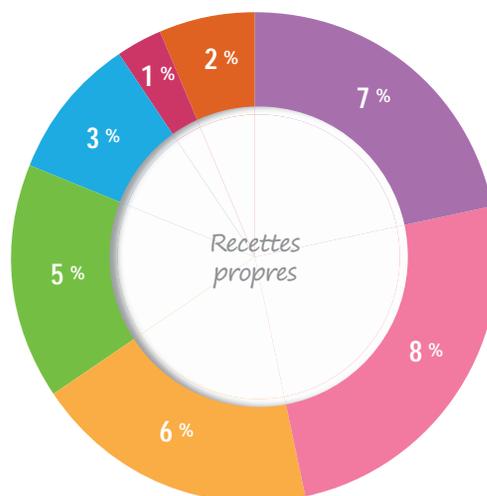
Répartition des recettes

Pas d'évolution significative sur la répartition des recettes.



- Dotation de l'État
- Recettes neutralisation et reprises subventions d'investissements
- Autres recettes
- Recherche
- Subventions d'exploitation
- Droits d'inscription
- Formation continue
- Taxe d'apprentissage

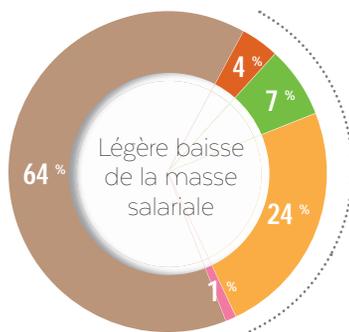
	2014	2013	2012
Dotation de l'État	68 %	68 %	68 %
Recettes neutralisation et reprises subventions d'investissements	7 %	8 %	8 %
Autres recettes	8 %	8 %	8 %
Recherche	6 %	4 %	4 %
Subventions d'exploitation	5 %	5 %	7 %
Droits d'inscription	3 %	4 %	3 %
Formation continue	1 %	1 %	n-c
Taxe d'apprentissage	2 %	2 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %



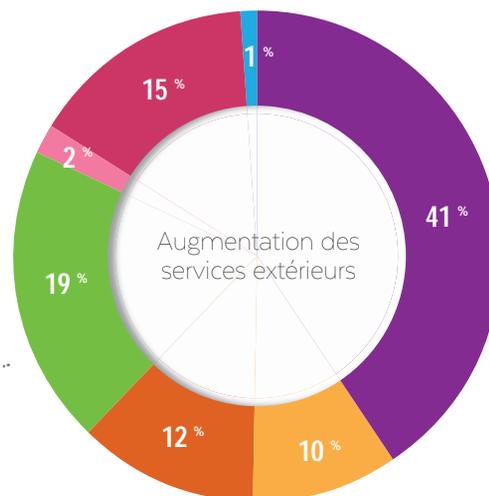
5.2 DÉPENSES

Répartition des dépenses

À noter une légère diminution de la masse salariale atténuée par l'augmentation des autres dépenses d'exploitation, en particulier sur les services extérieurs.



	2014	2013	2012
Masse salariale	64 %	66 %	66 %
Amortissement non neutralisé	4 %	3 %	2 %
Amortissement neutralisé	7 %	8 %	8 %
Autres dépenses d'exploitation	24 %	22 %	23 %
Autres dépenses financières et exceptionnelles	1 %	1 %	1 %
	100 %	100 %	100 %



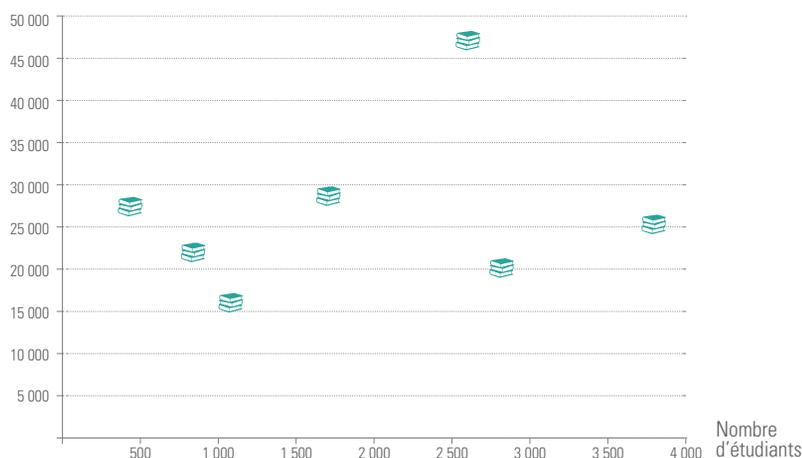
	2014	2013	2012
Services extérieurs	41 %	37 %	39 %
Autres dépenses d'exploitation	10 %	10 %	12 %
Amortissement non neutralisé	12 %	10 %	17 %
Amortissement neutralisé	19 %	24 %	10 %
Autres dépenses financières et exceptionnelles	2 %	2 %	4 %
Achats	15 %	16 %	17 %
Loyers	1 %	1 %	1 %
	100 %	100 %	100 %

Dépenses moyennes par étudiant

Très forte stabilité des dépenses.



Dépenses moyennes par étudiant en €

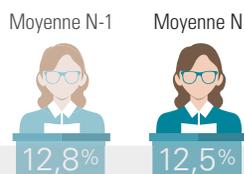


Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

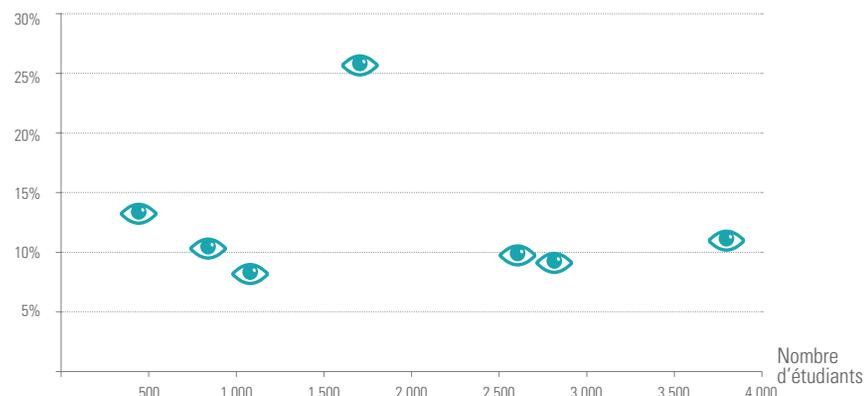


Taux d'encadrement des étudiants

Le taux d'encadrement est stable. Il correspond au nombre d'enseignants par étudiant.



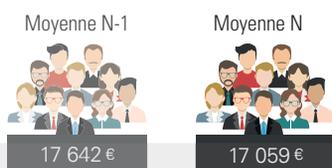
Taux d'encadrement moyen



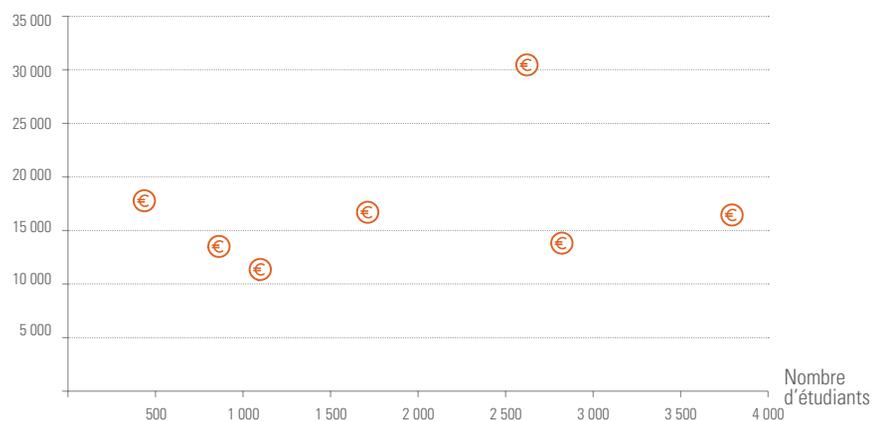
Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

Masse salariale par étudiant

La masse salariale est en légère diminution.



Masse salariale par étudiant en €



Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.

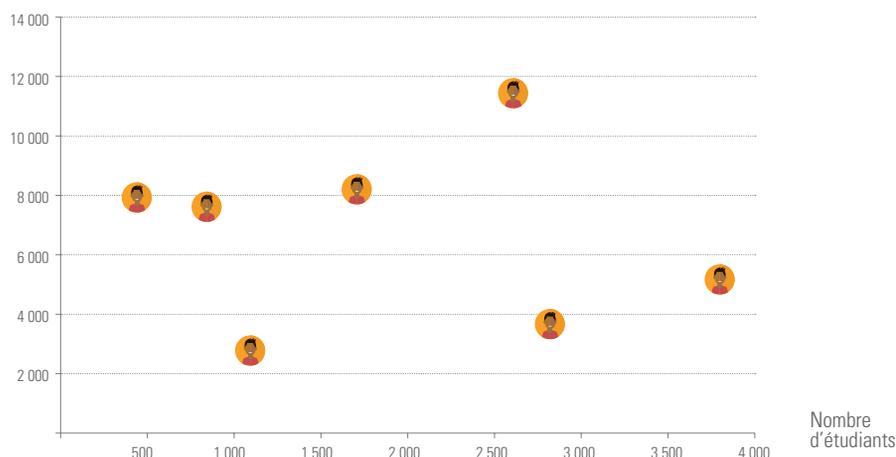




Dépenses de fonctionnement par étudiant

Ce ratio mesure le niveau de dépenses par étudiant hors masse salariale et investissements.

Dépenses de fonctionnement par étudiant en €



Moyenne N-1



6 090€

Moyenne N



6 723 €

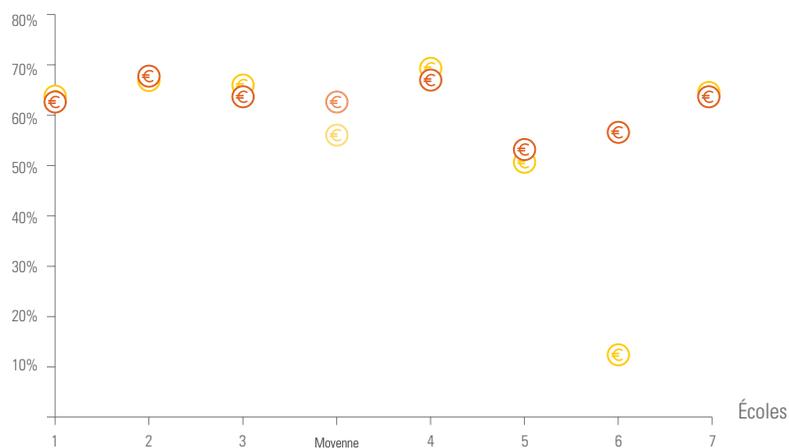
Note de lecture : les écoles du panel sont positionnées sur ce graphique.

Évolution du poids de la masse salariale (y compris charges sociales) sur les recettes totales

Ce graphique permet d'analyser les évolutions comparées masse salariale (charges sociales comprises) et recettes totales.

L'école n°6 est passée aux RCE (Responsabilités et Compétences Élargies) en 2014, ce qui explique son faible ratio en 2013.

Masse salariale / Recettes totales



Moyenne N-1



56 %

Moyenne N



62 %

Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.





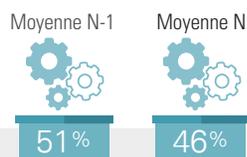
5.3 PATRIMOINE

Taux d'amortissement

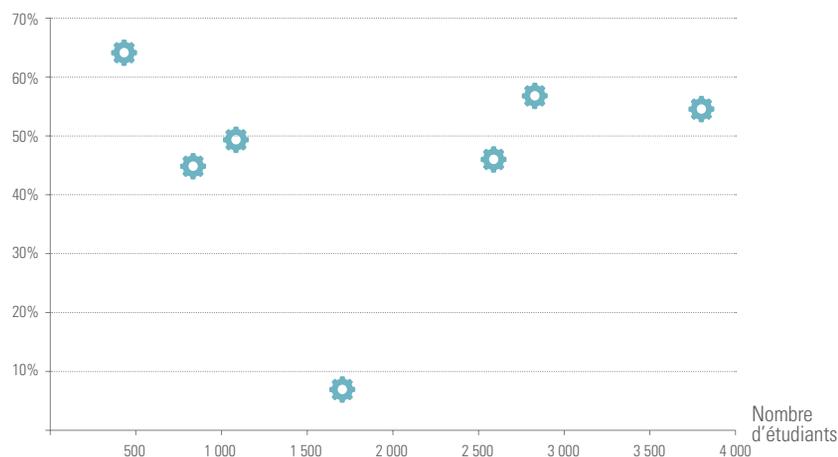
Ce taux d'amortissement est déterminé en prenant en considération l'amortissement cumulé des biens, hors amortissement neutralisés, par rapport à leur valeur d'acquisition.

Ce taux mesure l'ancienneté des biens mobiliers, hors amortissement du patrimoine affecté par l'État.

Sa baisse est liée aux changements de périmètre car deux écoles avec un taux élevé ne sont plus prises en compte.



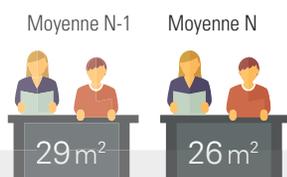
Taux d'amortissement moyen



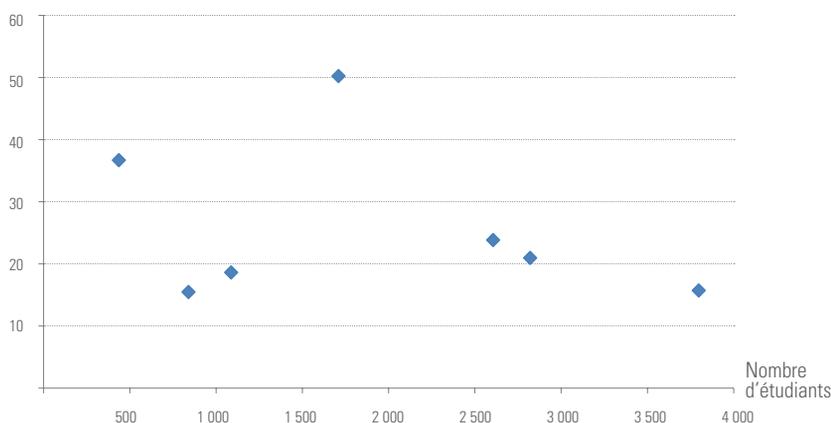
Note de lecture : les écoles du panel sont positionnées sur ce graphique.

Superficie par étudiant

La moyenne de la superficie par étudiant est en légère diminution.



m² par étudiant



Note de lecture : les universités du panel sont positionnées sur ce graphique.





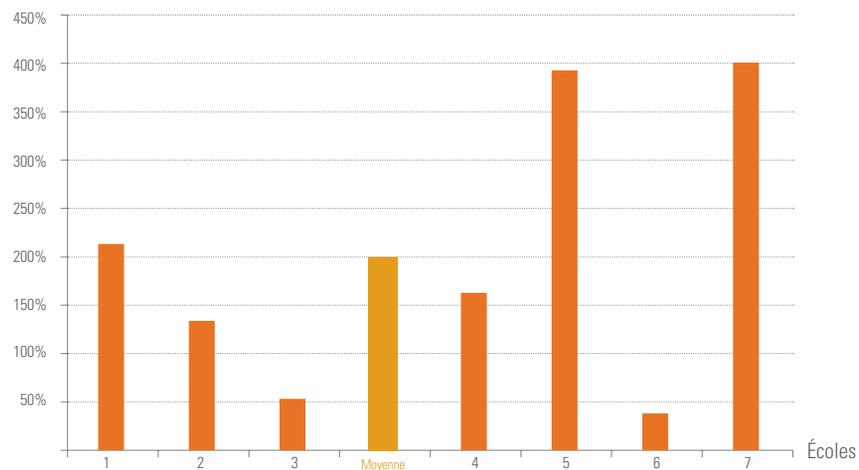
Financement des investissements de l'année par établissement

Ce ratio est déterminé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Investissements réalisés}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$$



Investissement de l'année / Capacité d'autofinancement



5.4 STRUCTURE

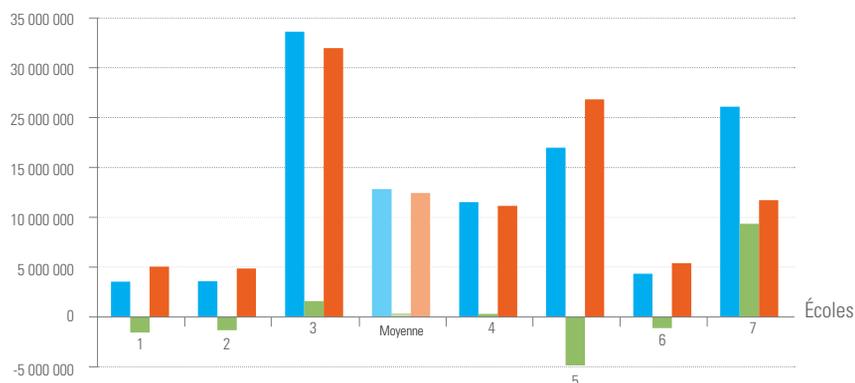
Analyse de la trésorerie

Les fonds de roulement constitués par les écoles assurent à ces institutions des réserves de trésoreries permettant le financement d'investissements futurs.

- Fonds de roulement (FDR)
- Besoin en fonds de roulement (BFR)
- Trésorerie



En €





Évolution du FDR en jours de dépenses

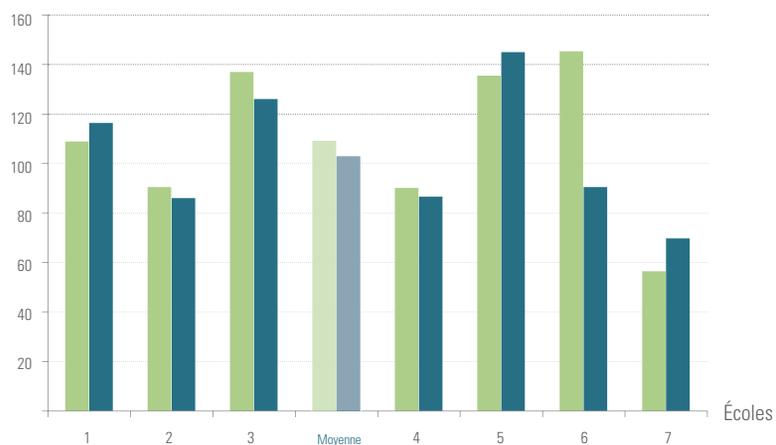
Le ratio se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\text{Fonds de roulement}}{\text{Dépenses de fonctionnement}} \times 365$$

Pour l'école n°6, le constat d'évolution est lié à un changement de statut.



Nombre de jours





6

KPMG et l'Enseignement supérieur et la Recherche

Une expertise confirmée sur le terrain

Les professionnels du réseau KPMG Enseignement Supérieur et Recherche accompagnent quotidiennement divers acteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche pour les aider à répondre aux enjeux de ce secteur en forte mutation :

- Certification des comptes et accompagnement à la mise en place de la réduction des délais de clôture ;
- Plan stratégique ;
- Organisation et renforcement des dispositifs de contrôle interne (CICF) ;
- Plan de transformation et application de l'instruction relative aux modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles ;
- Optimisation des outils de pilotage et de gestion ;
- Passage à la GBCP et audit du système d'information.

Une connaissance approfondie des enjeux du secteur

Faisant écho à l'actualité financière et comptable, KPMG organise des rendez-vous thématiques et publie régulièrement des études sur des sujets sectoriels ou transversaux.

- Conférence « Dispositifs de valorisation de la recherche : actualité législative & enjeux fiscaux pour les universités et fondations » - Mai 2013
- Conférence « Pilotage de l'activité et réduction des délais de clôture des comptes » - Novembre 2014
- Guide des bonnes pratiques en matière de fondations universitaires - 2010
- Guide « Universités et Économie Sociale et Solidaire » - 2015





7

KPMG
en un regard



KPMG, leader de l'audit, du conseil et d'expertise-comptable en France

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'audit, de conseil financier (acquisitions, cessions, introduction en bourse...) et de conseil en management. Le cabinet intervient auprès des PME, ETI, groupes familiaux, TPE, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner à chaque étape de leur développement : expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial, juridique et fiscal...

KPMG apporte également son expertise aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et au Secteur Public Local, à l'État et aux collectivités territoriales sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe...

Chiffres clés

238 bureaux en France

8 200 professionnels

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

- > 6 000 références dans les collectivités publiques
- > 6 300 associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- > 200 sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne





Contacts

Bernard Bazillon

Directeur national, Associé,
Direction nationale Économie Sociale et Solidaire
Enseignement Supérieur & Recherche
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 600 55
92066 Paris La Défense Cedex
Tél. : +33 (0)1 55 68 94 59
Mail : bbazillon@kpmg.fr

Christian Liberos

Directeur Associé, Référent
Enseignement Supérieur & Recherche
Tél. : +33 (0)5 82 52 52 75
Mail : cliberos@kpmg.fr

Philippe Gatta

Associé, Référent
Enseignement Supérieur & Recherche
Tél. : +33 (0)4 37 64 78 14
Mail : pgatta@kpmg.fr

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG International Cooperative (KPMG International), une entité de droit suisse.

Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. Conception - Réalisation : Communication - OLIVER - septembre 2015.
Crédit photos : IStock

